

RAPPORT ANNUEL 2013



Centrale Kredietverlening S.A.

Banque d'épargne

Mannebeekstraat 33 – 8790 Waregem



Conseil d'Administration

Prof. Dirk Meulemans
Mr Patrick Boelaert
Mr Luc Boret
Mr Rudi Deruytter
Mr Hans Schrauwen
Mr Omer L'Enfant
Mme Veronique Santens
S.A. Steenhout

Représentée par Mr Dominiek De Clerck

Président
Administrateur-délégué
Administrateur-délégué
Administrateur-délégué
Administrateur-délégué
Administrateur
Administrateur
Administrateur

Directiecomité

Mr Rudi Deruytter
Mr Patrick Boelaert
Mr Luc Boret
Mr Hans Schrauwen

Président
Membre
Membre
Membre

Gestion journalière

Mr Patrick Boelaert
Mr Luc Boret
Mr Rudi Deruytter
Mr Hans Schrauwen

Commissaire

Mr André Clybouw

CKV stuurt u graag de
Nederlandstalige versie
van dit jaarverslag



COMPTE ANNUEL

Siège social: Mannebeekstraat 33 – 8790 Waregem

Tél: 056/62.92.81 Fax: 056/61.10.79 E-mail: info@ckv.be



Exposé (extrait) du Conseil d'Administration lors de l'Assemblée Générale des actionnaires de Centrale Kredietverlening S.A. (CKV) du 31 mars 2014

Le Conseil d'Administration a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion et d'activités de la société au cours de l'année comptable 2013 et de vous soumettre le compte annuel arrêté au 31 décembre 2013.

L'année 2013 a été typée par la cession à CKV de l'universalité de l'actif et du passif de la S.A. Goffin Bank qui a été finalisée le 30 avril 2013. L'intégration de ces activités ainsi que du personnel de la S.A. Goffin Bank s'est déroulée avec succès grâce aux efforts considérables de tous les concernés. Les activités de la Banque Goffin poursuivent leur existence sous forme du produit « Goffin Kredieten ». L'ancien logo de CKV a fait place pour les couleurs de Goffin Bank. Notre présent rapport reprend aussi bien les chiffres du compte annuel au 31/12/2012 que les chiffres consolidés des deux établissements de crédit.

Dans le cadre de l'intégration de son ancienne société-sœur Goffin Bank, le Conseil d'Administration a acté dans sa séance du 28 février 2013 que deux administrateurs ont fait mention d'un intérêt personnel dans la transaction d'intégration.

Le 30 avril 2013 l'Assemblée Générale extraordinaire a décidé d'une augmentation du capital moyennant apport en nature et en fonds. Ainsi, le capital a été augmenté de 10.000.000 euro à 23.514.909,72 euro ce qui permet à CKV de disposer de suffisamment de moyens propres pour faire face à ses obligations actuelles et futures.

Le compte annuel clôture avec un bilan total de 466.387.692,85 euro. Cela implique une augmentation de 10,6 %, soit plus 44,7 millions d'euro par rapport au bilan consolidé de l'année précédente. Cette augmentation remarquable est le résultat des décisions stratégiques que la société a prises. CKV maintient sa stratégie de banque d'épargne classique et donne haute priorité à la sûreté des capitaux de nos déposants. Les activités se limitent aux tâches essentielles d'une banque, notamment l'appel public à l'épargne et l'octroi de crédits. Au cours de l'année comptable clôturée ces activités ont progressé de manière positive. Le portefeuille de crédits a connu une croissance de presque 18,9 %, soit près de 60,6 millions d'euro. Les dépôts ont également augmentés de manière favorable avec presque 10 % ou 37,7 millions d'euro.

La progression du portefeuille de crédits a été réalisée d'une part par la croissance de près de 6% de la production dans les deux créneaux (résultant dans un chiffre global de près de 88,2 millions d'euro) et d'autre part moyennant l'achat de portefeuilles externes pour un montant de 54 millions d'euro.

Au cours de 2013, en dépit de tout, nous avons constaté que la réputation négative du secteur financier a subsisté. Certains politiciens, dont un nombre fait partie du gouvernement actuel, n'hésitent pas à mettre la crise économique à charge des "banques". Que toutes les banques sont mises dans le même panier et que la plupart des petites banques, dont CKV, n'ont rien à se reprocher, leurs laissent indifférents. Cette campagne de diffamation se résulte dans des taxes et autres contributions de plus en plus élevées pour le compte des banques. Ceci implique que le déposant potentiel reste méfiant.



Le bénéfice net de l'année comptable clôturée s'élève à € 5.124.233,91 euro (les taxes sont estimées à € 2.265.957,44). Les provisions pour risques de crédits se montent à € 3.926.550,01 euro dont plus de 3 millions proviennent d'un déport réservé lors de l'achat un portefeuille de crédit. En 2013 nous avons dû comptabiliser une perte de € 456.456,67 sur le portefeuille de crédits.

En tant qu'établissement de crédit, la société est sujet à un certains nombres de risques spécifiques au secteur. Sur base des procédures et d'un système de reporting quotidien, le comité de direction qui est en charge de la gestion journalière veille en permanence aux risques. Il s'agit des risques de crédits, risques des taux d'intérêt, risques de concentration, risques opérationnels et risques de liquidité. De par la nature de ses activités CKV n'est pas sujet aux autres risques spécifiques du secteur financier tels que risques liés aux pays, risques du marché ou risques de cours de change.

Au cours de l'année comptable clôturée, aucun évènement marquant n'est survenu.

La société se prépare entre temps aux nouvelles directives de Bâle III. CKV répond dès à présent amplement aux règles en matière de liquidité (LCR & NSFR) et de leverage. Le ratio en matière de solvabilité de CKV (12,33%) dépasse largement la norme actuelle fixée à 8 %.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter le bénéfice de 6.058.241,02 euro comme suit :

- attribution d'un tantième de € 250.000 euro
- report du solde de € 5.505.328,97 à l'année comptable suivante.

Le mandat de la S.A. Steenhout, représentée par Mr Dominiek De Clerck, vient à terme après l'Assemblée Générale Statutaire de 2014 et ne peut être prolongé dans le cadre du projet de nouvelle loi bancaire qui exclut que les mandats d'administrateur-autonome sont effectués par des personnes morales.

Le Conseil d'Administration propose – sous réserve d'approbation de l'autorité de contrôle – de nommer Monsieur Dominiek De Clerck, en tant que personne physique, comme administrateur de CKV. Le mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale Statutaire de mars 2020.

Le Conseil d'Administration remercie la direction, le personnel ainsi que tout autre collaborateur ayant contribué à l'évolution favorable des activités de CKV.

Le Conseil d'Administration prie de bien vouloir donner décharge aux administrateurs et au commissaire au compte pour l'année comptable 2013.

Waregem, le 31 mars 2014.

Le conseil d'Administration.



ACTIF

(En Euro)

	31/12/2013	31/12/2012
I. Caisse, avoirs auprès des banques centrales, et des offices de chèques postaux	128.764,07	146.523,12
II. Effets publics admissibles au refinancement auprès de la banque centrale	0,00	0,00
III. Créances sur les établissement de crédit	69.862.548,46	37.607.770,89
A. A vue	58.035.881,58	7.961.866,66
B. Autres créances (à terme ou à préavis)	11.826.666,88	29.645.904,23
IV. Créances sur la clientèle	381.443.620,30	155.638.998,22
V. Obligations et autres titres à revenu fixe	0,00	0,00
A. Des émetteurs publics	0,00	0,00
B. D'autres émetteurs	0,00	0,00
VI. Actions, parts et autres titres à revenu variable	0,00	0,00
VII. Immobilisations financières	0,00	0,00
A. Participations dans les entreprises liées	0,00	0,00
B. Participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	0,00	0,00
C. Autres actions et parts constituant des immobilisations fin.	0,00	0,00
D. Créances subordonnées sur des entreprises liées et sur d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	0,00	0,00
VIII. Frais d'établissement et immobilisations incorporelles	6.887.696,45	0,00
IX. Immobilisations corporelles	1.978.844,91	2.120.454,18
X. Actions propres	0,00	0,00
XI. Autres actifs	0,00	4.000,00
XII. Comptes de régularisation	6.086.218,66	3.715.829,63
TOTAL DE L'ACTIF	466.387.692,85	199.233.576,04



PASSIF

(En Euro)

	31/12/2013	31/12/2012
I. Dettes envers des établissements de crédit	5.732.703,34	1.239.394,26
A. A vue	5.732.703,34	1.239.394,26
B. Dettes résultants de mobilisation par réescompte d'effets commerciaux	0,00	0,00
C. Autres dettes à terme ou à préavis	0,00	0,00
II. Dettes envers la clientèle	374.485.153,02	137.714.154,17
A. Dépôts d'épargne	173.065.231,63	35.321.208,75
B. Autres dettes	201.419.921,39	102.392.945,42
1. à vue	0,00	0,00
2. à terme ou à préavis	201.419.921,39	102.392.945,42
3. Résultant de mobilisation par réescompte d'effets commerciaux	0,00	0,00
III. Dettes représentées par un titre	41.903.302,40	40.482.823,72
A. Bons et obligations en circulation	41.903.302,40	40.482.823,72
B. Autres	0,00	0,00
IV. Autres dettes	2.615.907,00	1.354.541,59
V. Comptes de régularisation	9.980.914,74	6.158.360,80
VI. A. Provision pour risques et charges	399.426,61	100.294,39
1. Pensions et obligations similaires	0,00	0,00
2. Charges fiscales	165.000,00	294,39
3. Autres risques et charges	234.426,61	100.000,00
B. Impôts différés	0,00	0,00
VII. Fonds pour risques bancaires généraux	947.135,00	250.000,00
VIII. Dettes subordonnées	0,00	0,00
Capitaux propres	30.323.150,74	11.934.007,11
IX. Capital	23.514.909,72	10.000.000,00
A. Capital souscrit	23.514.909,72	10.000.000,00
B. Capital non appelé	0,00	0,00
X. Primes d'émission	0,00	0,00
XI. Plus-values de réévaluation	0,00	0,00
XII. Réserves	1.302.912,05	1.000.000,00
A. Réserve légale	1.302.912,05	1.000.000,00
B. Réserves indisponibles	0,00	0,00
1. Pour actions propres	0,00	0,00
2. Autres	0,00	0,00
C. Réserves immunisées	0,00	0,00
D. Réserves disponibles	0,00	0,00
XIII. Bénéfice reporté (perte reportée (-))	5.505.328,97	934.007,11
TOTAL DU PASSIF	466.387.692,85	199.233.576,04



CREDIT

(En Euro)

	31/12/2013	31/12/2012
I. Intérêts et produits assimilés	29.031.721,67	15.865.398,17
dont : de titre à revenu fixe	0,00	0,00
III. Revenus de titres à revenu variable	0,00	0,00
A. D'actions, parts de société et autres titres à revenu variable	0,00	0,00
B. De participations dans des entreprises liées	0,00	0,00
C. De participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	0,00	0,00
D. D'autres actions et parts de société constituant des immobilisations financières	0,00	0,00
IV. Commissions perçues	553.750,58	294.785,34
XI. Utilisations et reprises de provisions pour risques et charges autres que ceux visés par les postes "I. Passifs éventuels" et "II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit" du hors bilan	1.025.121,54	269.761,93
XIV. Autres produits d'exploitation	1.802.075,65	1.674.360,44
XVII. Produits exceptionnels	3.502.518,68	13.270,47
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	0,00
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	0,00	0,00
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnelles	0,00	0,00
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	0,00	0,00
E. Autres produits exceptionnels	3.502.518,68	13.270,47
TOTAL	35.915.188,12	18.117.576,35



DEBIT

(En Euro)

	31/12/2013	31/12/2012
II. Intérêts et charges assimilées	13.270.841,68	6.481.212,93
V. Commissions versées	2.795.147,86	1.910.236,97
VII. Frais généraux administratifs	5.622.033,08	2.753.228,12
A. Rémunérations, charges sociales et pensions	2.733.897,01	1.549.116,96
B. Autres frais administratifs	2.888.136,07	1.204.111,16
VIII. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	2.297.495,05	130.390,47
IX. Réductions de valeur et provisions pour les postes "I. Passifs éventuels" et "II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit" du hors bilan	456.456,67	296.031,69
X. Réduction de valeur sur le portefeuille de placements en obligations, actions et autres titres à revenu fixe ou variable	0,00	0,00
XII. Provisions pour risques et charges autres que ceux visés par les postes "I. Passifs éventuels" et "II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit" du hors bilan	3.926.550,01	141.842,98
XIII. Dotations au fonds pour risques bancaires généraux	0,00	0,00
XV. Autres charges d'exploitation	0,00	0,00
XVIII. Charges exceptionnelles	156.472,42	1.131,89
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorp. et corp.	70.002,99	0,00
B. Réduction de valeur sur immobilisations financières	0,00	0,00
C. Provisions pour risques et charges exceptionnelles	0,00	0,00
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	0,00	0,00
E. Autres charges exceptionnelles	86.469,43	1.131,89
XX. Impôts sur le résultat	2.265.957,44	2.039.595,93
XXI. Bénéfice de l'exercice	5.124.233,91	4.363.905,37
TOTAL	35.915.188,12	18.117.576,35



POSTES HORS BILAN

(En Euro)

	31/12/2013	31/12/2012
I. Passifs éventuels	0,00	0,00
II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit	164.868.114,95	29.260.461,15
A. Engagements fermes de mise à disposition de fonds	0,00	0,00
B. Engagements du fait d'achats au comptant de valeurs mobilières ou autres valeurs	0,00	0,00
C. Marge disponible sur lignes de crédit confirmées	164.868.114,95	29.260.461,15
D. Engagements de prise ferme et de placement de valeurs mobilières	0,00	0,00
E. Engagements de rachat résultant de cessions-retrocessions imparfaites	0,00	0,00
III. Valeurs confiées à l'établissement de crédit	42.624.830,21	43.688.724,08
A. Valeurs détenues sous statut organisé de fiducie	0,00	0,00
B. Dépôts à découvert et assimilés	42.624.830,21	43.688.724,08
IV. A libérer sur actions et parts de sociétés	0,00	0,00



AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

(En Euro)

	31/12/2013	31/12/2012
A. Bénéfice à affecter	6.058.241,02	4.480.162,11
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	5.124.233,91	4.363.905,37
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	934.007,11	116.256,74
B. Prélèvements sur les capitaux propres	0,00	0,00
C. Affectations aux capitaux propres	302.912,05	0,00
D. Résultat à reporter	5.505.328,97	934.007,11
1. Bénéfice à reporter	5.505.328,97	934.007,11
2. Perte à reporter	0,00	0,00
E. Intervention d'associés dans la perte	0,00	0,00
F. Bénéfice à distribuer	250.000,00	3.546.155,00
1. Rémunération du capital	0,00	3.286.155,00
2. Administrateurs ou gérants	250.000,00	260.000,00
3. Autres allocataires	0,00	0,00



Rapport du Commissaire aux comptes relatif
au compte annuel de la S.A. Centrale Kredietverlening
pour l'année comptable 2013

Etant donné que ce rapport annuel ne spécifie pas les états supplémentaires du compte annuel, nous ne sommes pas autorisés à reprendre l'intégralité du rapport du commissaire aux comptes concernant le compte annuel 2013.

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le commissaire aux comptes a conclu son rapport concernant le compte annuel de l'année comptable 2013 comme suit :

Attestation sans réserve des comptes annuels.